



NOTE CONCEPTUELLE

PROGRAMME DE FORMATION POUR LE FORUM PARLEMENTAIRE DE LA SADC

Thème : *Renforcer le rôle des parlements dans la promotion de l'intégration commerciale régionale à travers la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA)*

Contexte

Reliant 1,4 milliard de personnes dans 55 pays africains avec un produit intérieur brut (PIB) combiné dépassant 3 000 milliards de dollars américains, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) représente la plus grande zone de libre-échange au monde et offre une opportunité sans précédent d'accélérer le commerce intra-africain, de stimuler l'industrialisation et de promouvoir un développement économique durable à travers le continent. Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la mise en œuvre complète de la ZLECA d'ici 2045 pourrait permettre au continent d'augmenter son PIB de 141 milliards de dollars et son commerce intra-africain de 276 milliards de dollars, par rapport à la situation de référence sans la ZLECA. L'analyse de la CEA indique également un gain net de 3 000 milliards de dollars (1 400 milliards de dollars pour le PIB) pour le commerce intra-africain entre 2021 et 2024. En outre, dans un contexte de tensions géopolitiques accrues et de hausse consécutive des droits de douane internationaux, la ZLECA peut contribuer à renforcer la résilience des industries africaines en facilitant leur transition vers d'autres marchés régionaux.

À mesure que la mise en œuvre de la ZLECA progresse, les parlements ont un rôle essentiel à jouer pour garantir que les engagements commerciaux continentaux se traduisent par des résultats concrets en matière de

développement pour les citoyens. Au sein de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), les parlementaires sont particulièrement bien placés pour assurer la surveillance, garantir la responsabilité, promouvoir l'élaboration de politiques inclusives et aligner les engagements continentaux et régionaux sur les priorités nationales en matière de développement. Toutefois, pour y parvenir, il est nécessaire de renforcer les capacités de manière ciblée, en particulier dans des domaines tels que la formulation des politiques commerciales, la réduction des barrières non tarifaires, le commerce numérique, la facilitation des investissements et la surveillance tenant compte des questions de genre.

Ce programme de formation est conçu pour doter les parlementaires des connaissances et des outils nécessaires pour participer à la mise en œuvre de la ZLECA, réviser ou élaborer la législation en réponse à l'évolution de la dynamique économique et promouvoir le développement parmi les États membres. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'engagement du forum à accélérer le rythme de la coopération économique, du développement et de l'intégration sur la base de l'équité et des avantages mutuels.

Objectifs

L'objectif général de cette initiative est de renforcer la capacité des parlementaires de la SADC à participer efficacement à la mise en œuvre des protocoles de la SADC et de la ZLECA et à en assurer le suivi, en veillant à ce que l'intégration commerciale régionale favorise un développement économique inclusif et durable.

Plus précisément, à l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

1. Comprendre le cadre juridique, institutionnel et opérationnel de la ZLECA, y compris ses protocoles sur le commerce des biens et des services, les investissements, le commerce numérique et le règlement des différends, et leur relation avec les protocoles de la SADC.
2. Reconnaître l'importance stratégique des parlements dans la promotion du développement économique durable et de l'intégration régionale par le biais de la ZLECA.
3. Approfondir leurs connaissances sur les domaines thématiques prioritaires pour la région de la SADC, tels que les barrières non tarifaires, le commerce numérique et le commerce électronique, et les politiques commerciales sensibles

au genre, et comprendre le rôle essentiel que les parlementaires peuvent jouer pour y répondre.

4. Appliquer des outils et des cadres stratégiques pour surveiller les engagements commerciaux, aligner la législation nationale sur les obligations et les engagements régionaux, et collaborer efficacement avec les parties prenantes nationales et régionales.

5. Analyser des études de cas et des bonnes pratiques au sein de la région de la SADC et d'autres pays africains afin d'éclairer les stratégies législatives nationales.

6. Élaborer des plans d'action pour renforcer l'engagement parlementaire dans la mise en œuvre de la ZLECA aux niveaux national et régional.

Format :

La formation sera dispensée en ligne, sous la direction d'experts de la CNUCED et d'agences partenaires. Chaque session durera au maximum 2,5 heures et se déroulera entre novembre 2025 et avril 2026.

